

## **COMMUNIQUÉ**

### **Pour diffusion immédiate**

---

#### **ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC : LE CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS COLLABORE AVEC LE CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DE QUÉBEC POUR LE LANCEMENT DE CAPSULES D'INFORMATION JURIDIQUE WEB**

**Roberval, le 31 août 2018** – Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) en collaboration avec le Centre de justice de proximité de Québec (CJPQ) ont procédé aujourd'hui au lancement de 10 capsules d'information juridique Web destinées aux jeunes des Premières Nations.

Ce projet précurseur met de l'avant la promotion de l'accès à la justice et favorise la participation citoyenne chez les jeunes issus des Premières Nations, mais aussi de leur entourage. Plus précisément, les capsules d'information juridiques serviront de support pédagogique pour l'enseignement de concepts prescrits par le MEES. Elles seront donc directement intégrées au curriculum scolaire par le biais d'activités pédagogiques pertinentes et prêtes à être utilisées.

« Le CJPQ multiplie ses efforts afin d'accroître l'accessibilité à la justice. Ce partenariat avec le CEPN est une grande fierté : ce projet permettra d'améliorer la connaissance du droit et du système de justice québécois des jeunes des Premières Nations du Québec, en leur offrant de l'information juridique ciblée en fonction des réalités vécues dans les communautés autochtones. Nous trouvons important de faire rayonner les nouvelles porteuses de collaboration, notamment ce projet novateur, qui allie la communauté juridique, l'éducation et la pédagogie. » - Me Audrey Villeneuve, directrice du CJPQ

« Ce projet s'inscrit parfaitement dans la mission pédagogique du CEPN. Les informations sont présentées d'une façon qui favorise, pour nos jeunes, la compréhension des concepts judiciaires et qui respecte les particularités culturelles de nos communautés membres. En intégrant ces capsules d'information au nouveau curriculum scolaire prescrit, nous souhaitons aborder des sujets importants pour nos jeunes et leur entourage, tout en collaborant à l'actualisation du système d'éducation en place dans nos communautés. » - Lise Bastien, directrice générale du CEPN

### Le CEPN

Le CEPN est un organisme qui œuvre depuis plus de 30 ans dans la réalisation du droit des Premières Nations d'exercer leur pleine compétence en matière d'éducation grâce à la mise en place d'un système d'éducation complet, doté de ressources adéquates, conçu et géré selon leurs valeurs et leurs cultures. Pour plus d'information, visitez son site Web au [www.cepn-fnec.com](http://www.cepn-fnec.com).

### Le CJPO

Les Centres ont pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens, par des services d'information, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes. Le CJPO est une porte d'entrée accessible et humaine sur le système judiciaire. Ainsi, le personnel du Centre aspire à ce que le citoyen se sente appuyé et soutenu lorsqu'il vit une situation impliquant des aspects d'ordre juridique, en lui offrant un service unique et personnalisé. Pour plus d'information, voici le site Web du CJQP : [www.justicedeproximite.qc.ca/centres/quebec/](http://www.justicedeproximite.qc.ca/centres/quebec/)

Photographies : <https://photos.app.goo.gl/z95QX8VDuK5owxa66>

- 30 -

Personnes-ressources :

Eve Bastien  
Conseillère aux communications  
Conseil en Éducation des Premières Nations  
[ebastien@cepn-fnec.com](mailto:ebastien@cepn-fnec.com)  
(418) 842-7672 poste 3402

Me Hajer Labidi  
Avocate et responsable des communications nationales  
Centres de justice de proximité du Québec  
[hlabidi@cjpqc.ca](mailto:hlabidi@cjpqc.ca)  
(418) 614-2470 poste 204